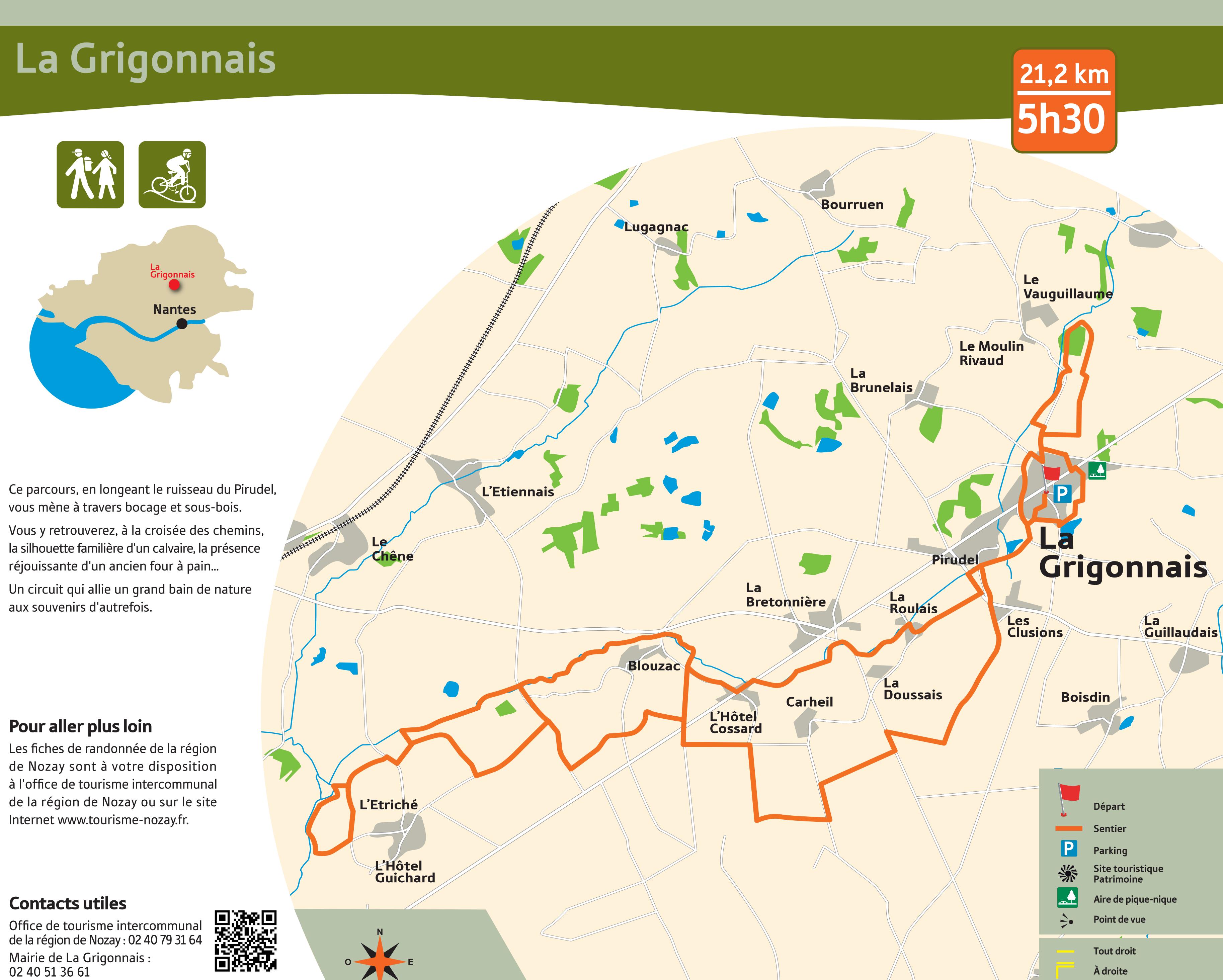
Sentier du Pirudel











Le Plan départemental de randonnée (PDIPR) élaboré par le Conseil général de Loire-Atlantique avec l'appui du Comité départemental du tourisme, garantit la qualité des sentiers que vous empruntez dans le département. La création, l'aménagement et l'entretien de ces chemins bénéficient du soutien financier du Conseil général. Merci de respecter ce patrimoine naturel et fragile.







À gauche

Mauvaise direction